

## Communiqué de presse



### La CNPD du Cap-Vert et la CNDP Maroc signent une convention d'adhésion au programme DATA-TIKA

Rabat, le 19 janvier 2026

La CNPD du Cap-Vert (Comissão Nacional de Proteção de Dados) et la CNDP du Maroc (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) ont signé, ce lundi 19 janvier 2026, une convention d'adhésion au programme d'accompagnement « DATA TIKA » conçu pour la mise en conformité aux législations en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel.

Signée par M. Faustino VARELA MONTEIRO, Président de la CNPD du Cap-Vert (Comissão Nacional de Proteção de Dados), et M. Omar SEGHROUCHNI, Président de la CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel), cette convention formalise l'adhésion de la CNPD au programme « DATA-TIKA », mis en place par la CNDP le 9 juillet 2020, dans le cadre d'une volonté partagée d'établir et maintenir des relations de partenariat bilatéral. Les deux parties sont ainsi déterminées à promouvoir la confiance

numérique par le biais du programme « DATA-TIKA-CONFIANÇA » (« CONFIANÇA » signifiant « confiance » en portugais).

La CNDP du Maroc proposera des formations sur la méthodologie « DATA-TIKA-CONFIANÇA » accompagnera pour la gestion des réunions du club des utilisateurs de cette méthodologie.

A travers cette convention, la CNDP et la CNPD s'engagent à développer et à maintenir une relation de coopération afin de réaliser les objectifs de protection des données à caractère personnel et de la vie privée dans leurs pays respectifs, au vu des défis croissants que soulèvent ces sujets, tout en tenant compte des compétences, missions, attributions et pouvoirs de chacune des deux autorités de protection des données, conformément à leur législation nationale en vigueur.

#### ***A propos de la CNDP***

*La protection de la vie privée, au Maroc, est consacrée par l'article 24 de la Constitution du Royaume : « Toute personne a droit à la protection de sa vie privée. ... »*

*La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) a été créée par le Dahir n° 1-09-15 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (BO n° 5714 du 05/03/2009).*